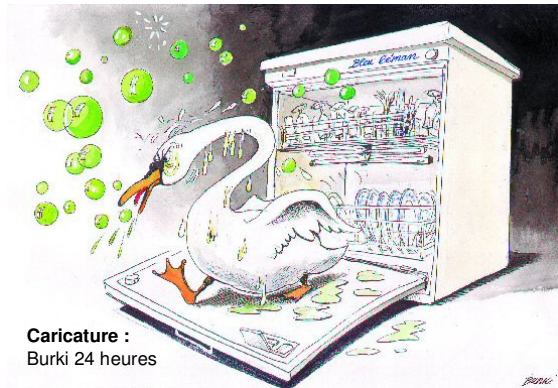


## Les actions qui peuvent être entreprises pour prévenir ou atténuer la présence de cyanobactéries

Maintenant que les multiples effets de la présence des cyanobactéries ont été expliqués, il est nécessaire de se demander quelles actions peuvent être entreprises afin de prévenir ou d'atténuer le problème. En effet, certaines des pistes de solutions sont coûteuses cependant il en existe d'autres qui sont à la portée de tous et qui peuvent faire une grande différence.

À la maison, utilisez des produits ménagers sans phosphates. Depuis 1972 les phosphates sont limités à 2,2% dans les produits d'entretiens ménagers canadiens. Cependant, les savons à lave-vaisselle ont échappé à cette réglementation et peuvent atteindre jusqu'à 9% de phosphate! Les usines d'épuration et les fosses septiques n'éliminent pas complètement celui-ci, il se



Caricature :  
Burki 24 heures

retrouve donc, dans les cours d'eau et contribue à la croissance des cyanobactéries dans nos plans d'eau. Vous devez donc être vigilants afin de choisir des savons et des produits qui n'endommageront pas l'environnement.

Les riverains doivent, bien sûr, être les plus vigilants. Aucune matière organique (feuilles mortes, herbe, branches...) ne devrait être jetée dans l'eau. En effet, en se décomposant, celle-ci augmente la quantité de nutriments dans l'eau, une des causes de la prolifération des cyanobactéries. Comme il a été vu dans les articles précédents, une bande riveraine constituée d'arbustes, d'arbres et de hautes herbes peut aussi aider à freiner l'arrivée de nutriments dans l'eau en

plus de créer un ombrage sur l'eau. Les engrais en bordure des cours d'eau et des plans d'eau devraient aussi être évités.

Pour les usagers des cours d'eau utilisant des embarcations à moteurs, une vitesse réduite dans les zones peu profondes évite de faire remonter les sédiments dans la colonne d'eau. En effet, lorsque ces sédiments, constitués de matière organique, se déposent au fond de l'eau ils ne peuvent plus servir de nourriture aux cyanobactéries. Les eaux usées des embarcations doivent, bien entendu, être vidangées dans des endroits appropriés.

Certains moyens sont plus coûteux et demandent plus d'attention, tel que voir à la conformité de son installation septique. Ce geste est une grande preuve de responsabilisation, car un laisser-aller dans ce domaine peut entraîner de graves répercussions sur l'environnement. Tous ces éléments sont importants afin de gagner cette lutte et de récupérer l'usage de nos plans d'eau. Plusieurs petites actions auront un grand impact sur nos cours d'eau et nos lacs!

Pour toutes informations contactez le **COGEBY** au (450) 773-2223 ou allez sur le site du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs où un guide d'identification des cyanobactéries est disponible : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

Si vous pensez avoir vu une prolifération de cyanobactéries signalez-la grâce à un constat visuel au : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)